

Jean-Pierre Albert

Jacques Le Goff, Éric Palazzo, Jean-Claude Bonne, Marie-Noël Colette, *Le Sacre royal à l'époque de Saint Louis d'après le manuscrit latin 1246 de la BNF*

Paris, Gallimard, 2001, 340 p. (illustr.), (coll. « Le temps des images »).

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean-Pierre Albert, « Jacques Le Goff, Éric Palazzo, Jean-Claude Bonne, Marie-Noël Colette, *Le Sacre royal à l'époque de Saint Louis d'après le manuscrit latin 1246 de la BNF* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 122 | avril - juin 2003, document 122.33, mis en ligne le 10 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/1263>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales
<http://assr.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/1263>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

122.33

LE GOFF (Jacques),
PALAZZO (Éric),
BONNE (Jean-Claude),
COLETTE (Marie-Noël)

Le Sacre royal à l'époque de Saint Louis d'après le manuscrit latin 1246 de la BNF, Paris, Gallimard, 2001, 340 p. (illustr.), (coll. « Le temps des images »).

Dans l'esprit de la collection « Le temps des images », dirigée par François Lissarague et Jean-Claude Schmitt, cet ouvrage s'attache à l'exploration approfondie d'un *ordo* (ouvrage liturgique décrivant une cérémonie) du XIII^e siècle intitulé *Ordo ad consecrandum et coronandum regem* (*Ordo* pour la consécration et le couronnement du roi). Le manuscrit présente la particularité d'être illustré de 15 enluminures correspondant aux différentes phases du rituel. Ces belles miniatures sont intégralement reproduites en couleur dans leur format d'origine et accompagnées, dans le corps du texte, de quelques autres sources iconographiques médiévales consacrées au même sujet. Le manuscrit étudié offre donc à la fois une description écrite des cérémonies et des images censées lui correspondre. Mais le message est-il le même dans les deux cas ? L'image ne vient-elle pas compléter, voire infléchir, les données présentes dans le texte ? Les historiens spécialistes de l'image médiévale développent depuis plusieurs années l'idée d'une capacité autonome d'expression du registre visuel, souvent à même de développer des significations absentes, ou moins perceptibles dans les sources écrites. Il y a là une belle occasion de tester cette hypothèse.

L'intérêt de la recherche est d'autant plus grand que la question du sacre royal français, figure évidente d'une rencontre entre le politique et le religieux, soulève des difficultés tant du côté des rois que de celui des prêtres. Dans le cadre du christianisme latin, le sacre, parfois désigné comme le huitième sacrement, confère une dimension en quelque manière sacrée, selon un mode très analogue à la consécration d'un évêque, à un personnage qui reste malgré tout un laïc (pour ne pas troubler exagérément les catégories, on reconnaît au roi de France le statut de diacre, le plus bas degré de la cléricature, mais il est bien clair que cela ne contribue en rien à sa sacralité réelle). Quant au fond, l'Église se refuse à reconnaître à la royauté le statut du sacerdoce. Les rois, de leur côté, n'ont rien à gagner à une cérémonie qui signifierait leur soumission à l'Église, même s'ils sont au centre d'une « religion royale », pour employer l'expression de Marc Bloch, qui ne peut exister en dehors des ressources de sacralité du christianisme. Ajoutons

enfin que la présence au côté du roi des pairs du royaume pendant le sacre et le rôle qu'ils jouent dans la cérémonie évoquent, quant à eux, la nature politique de la fonction royale et la manière dont elle est conçue : sont-ils de simples témoins ou contribuent-ils, eux aussi, à « faire » le roi ?

On comprend donc que la nature exacte du cérémonial soit l'objet d'un grand intérêt de la part des historiens : chaque élément, chaque évolution, peut être lu comme un indice des équilibres ou des compromis trouvés entre des exigences contradictoires, en bref comme un signe de l'idéologie de la royauté existant à l'époque considérée. Telle est la manière, par exemple, dont le sacre a été étudié par Richard A. Jackson dans son livre « *Vivat rex* ». *Histoire des sacres et des couronnements en France, 1364-1825* (Strasbourg, publications des Universités, 1984) en vue d'y repérer les manifestations des progrès de l'absolutisme. L'étude de J.L.G. qui ouvre notre ouvrage (« La structure et le contenu idéologique de la cérémonie du sacre »), outre une analyse du sacre comme rite de passage, offre une perspective analogue. La nature du rituel, les nouveautés qu'il manifeste par rapport aux sources antérieures lui permettent d'y lire « le nouveau prestige et l'accroissement du pouvoir du roi de France dans la chrétienté : indépendance vis-à-vis de l'Empereur (...); supériorité par rapport aux autres rois chrétiens du roi *très chrétien* qui, par la vertu de l'huile miraculeuse de la sainte ampoule, a acquis le pouvoir de guérir les écrouelles (...); transition d'un roi essentiellement féodal à un roi incarnant un être monarchique supérieur, notamment dans le domaine de la justice (...), justice royale symbolisée par le bras de justice dont notre *ordo* est le premier à signaler qu'il fait désormais partie des *insigna* royaux (pp. 34-35). » Cette analyse permet en même temps de dater plus finement le texte : selon J.L.G., il a très probablement été écrit à la fin du règne de Saint Louis et, par son intention, il est en harmonie avec les mesures visant à l'affirmation du pouvoir monarchique prises par le roi à la même époque.

Cette précision a une conséquence importante sur le statut du texte. Au lieu, comme on aurait pu le penser, de décrire par le texte et les images un sacre effectif, il correspond à un programme à certains égards innovant, manifestant une intention idéologique claire. L'étude d'É.P. s'attache précisément à identifier, dans le texte, les nouveautés introduites par rapport aux *ordines* antérieurs et à préciser leur signification. Avec l'étude de J.-C.B., « Images du sacre », de loin la plus longue, vient ensuite l'analyse des enluminures. Développant une approche

d'une extrême subtilité quant au choix des séquences illustrées, les places relatives des différents personnages, les gestes et les objets rituels figurés, etc. L'auteur démontre la présence dans les images des intentions idéologiques mentionnées plus haut, tout en explicitant les procédés par lesquels le miniaturiste les a, à sa manière, exprimées, allant parfois jusqu'à s'écarter de la lettre du texte pour rendre plus sensible sa véritable portée. Cet essai constitue à mes yeux une véritable défense et illustration du renouveau des travaux historiques sur l'image et des hypothèses analytiques évoquées au début de cette note. Il mériterait pour cela seul d'être lu.

La dernière étude du recueil, celle de M.-N.C., porte sur la place du chant dans le sacré. Les notations très limitées de l'*ordo* étudié sont complétées par les informations recueillies dans les autres textes connus. On en retiendra en particulier avec l'auteur (p. 247), la place réservée aux références à l'Ancien Testament, bienvenues dès lors qu'est en question la royauté en terre chrétienne. L'ouvrage comporte enfin en appendice une étude de la langue et du style de l'*ordo* ainsi qu'une édition de l'intégralité du texte latin avec sa traduction, dues à Monique Goulet.

Jean-Pierre Albert.

122.34

LOMBARD (Maurice).

Les Textiles musulmans du VII^e au XII^e siècle. Paris, Éditions de l'EHESS, 2002, 316 p. (bibliogr., cartes, index, graphiques) (coll. « Les réimpressions des éditions de l'EHESS »).

Historien (6^e section de l'EPHE) de l'économie et des techniques du monde musulman ancien, M.L. est décédé prématurément en 1964, sans avoir pu mettre en forme l'énorme quantité de matériaux et de références accumulées. Un ouvrage d'ensemble était cependant pratiquement rédigé et il fut édité, à titre posthume, en 1971 : *L'Islam dans sa première grandeur (VII^e-XI^e siècles)*, aux éditions Flammarion. Ouvrage unique dans sa vision à la fois précise et globale des productions matérielles et des échanges dans le monde musulman et, en particulier, dans son analyse de la production et de la circulation monétaires.

Restait l'immense chantier consacré à des chapitres plus sectoriels de cette économie et qui débouchait, après mise en forme et, souvent, écriture, sur trois publications, consacrées respectivement à la monnaie (1971), aux

métaux (1974) et aux textiles (1978) dont la réédition vient d'avoir lieu.

M.L. a eu le mérite et le courage de prendre le monde musulman pour ce qu'il était entre le VIII^e et les XI^e-XII^e siècles : une unité économique et civilisationnelle où le marchand, l'artisan et les cours politiques entretiennent les réseaux du commerce sur toutes les distances. L'unification musulmane s'est faite au détriment de vieilles barrières politiques, notamment sassanide et byzantine et à l'avantage d'une double ouverture vers l'Asie et vers l'Afrique du nord. Voilà le paysage à l'intérieur duquel l'auteur met en place ses investigations, dans le cas présent, sur les techniques de production des textiles, sur leur commercialisation et leur utilisation. Il rappelle d'abord que partout, les hommes de l'Islam ont repris à leur compte, avant de les développer et de les démultiplier, les centres de production des régimes antérieurs ou concurrents. Ils ont ainsi repris l'exploitation de textiles déjà existants, comme la laine et le lin et en ont initié de nouveaux, surtout le coton et la soie, cette dernière reçue de la Chine, comme le papier, par l'intermédiaire de prisonniers chinois (bataille de Talas en 751). Dans la plupart de leurs emplois, les textiles passent par une phase de teinture et l'étude des produits végétaux, minéraux, simples ou composés, forme une partie extrêmement documentée de l'ouvrage. Mais, dans la mesure où, pour l'A., on est « autorisé à pleinement qualifier la civilisation musulmane de « civilisation du textile », est-il possible d'apprécier quantitativement les productions et la circulation de ces biens ? Démunis de statistiques, même discontinues, il s'engage, en guise de réponse, dans une analyse très détaillée des domaines d'usage des textiles : habillement avant tout, textile mobilier (tentures, tentes, tapis), textile de navigation (voiles) et, ce qu'on aurait tendance à oublier, le textile destiné à la fabrication du papier : essentiellement le lin (delta égyptien, Andalousie orientale) et puis le chanvre. Pour chacun de ces thèmes, aux vues d'ensemble succèdent des analyses régionales, souvent centre après centre, ce qui permet de construire des cartes précisant lieux de production et destinations commerciales, textile après textile. Ces cartes, en annexes et dans le texte, forment un outil incomparable d'utilisation de toutes les données des monographies. M. L. a particulièrement soigné, dans ses analyses, tout ce qui a trait au lexique : emprunts divers, transformations phonétiques, acculturations linguistiques et aboutissements postérieurs dans des langues non musulmanes.

La bibliographie impressionnante par sa diversité s'arrête en 1971, sinon avant. Mais,